

# Le développement de la forêt urbaine, à Québec

## Rédaction :

Yvan Lajoie  
Conseil de quartier Saint-Sacrement

## Collaboration :

Nicole Moreau  
Conseil de quartier Montcalm

En tant que membres de conseils de quartier, nous tenons à faire part à la Ville de Québec de nos réactions sur le document intitulé : « Place aux arbres. Vision de la protection et de la mise en valeur de la forêt urbaine 2015-2025 <sup>1</sup> ».

### 1. La « vision » de la forêt urbaine proposée par la Ville de Québec

Dans « Place aux arbres », la Ville de Québec projette, dans un avenir déterminé, sa « vision » de la forêt urbaine, au moment où les dirigeants de différents pays tentent de trouver des solutions pour lutter contre les changements climatiques. Toutefois, les municipalités sont les organismes de première ligne pour mener à bien le combat aux « îlots de chaleur », lequel est d'ailleurs déjà commencé. En effet, les arbres sont probablement l'une des armes les plus efficaces dont une municipalité dispose pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques. En ce sens, la « vision » de la Ville de Québec à l'égard de la forêt urbaine comporte une série de propositions intéressantes.

Ces propositions mériteraient cependant d'être précisées et suivies d'un plan d'actions. Par exemple, des sections importantes du document « Place aux arbres », intitulées : « Nos engagements », « Nos objectifs et nos pistes d'actions », sont formulées par des verbes d'actions, tels que: « Maintenir, Considérer, Affirmer, Verdir, Partager », sans que les actions prévues soient accompagnées d'engagements fermes, ni de précisions sur les moyens concrets qui seront utilisés pour protéger et améliorer la condition des arbres dans chacun des quartiers.

Pour se révéler efficaces, les mesures proposées dans « Place aux arbres » devraient, selon nous, être accompagnées d'un plan d'actions stratégique d'intervention en milieu forestier urbain, comme l'ont fait ou s'approprient à le faire, plusieurs villes, dont celles de Trois-Rivières<sup>2</sup>, Montréal<sup>3</sup>, Gatineau<sup>4</sup> et Toronto<sup>5</sup>. La Ville de Québec pourrait s'inspirer

---

<sup>1</sup> [https://www.ville.quebec.qc.ca/grandsprojetsverts/milieunaturels/docs/vision\\_foret\\_urbaine.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/grandsprojetsverts/milieunaturels/docs/vision_foret_urbaine.pdf)

<sup>2</sup> [http://laville.v3r.net/docs\\_upload/documents/langue1/pol\\_mun\\_dev\\_dur/Plan\\_action\\_2014-2018.pdf](http://laville.v3r.net/docs_upload/documents/langue1/pol_mun_dev_dur/Plan_action_2014-2018.pdf)

<sup>3</sup> Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015 -2020. Les mesures d'adaptation.

en outre des grandes réalisations que des villes comme Calgary, Bordeaux, Copenhague et Bruxelles ont accomplies pour assurer à leurs concitoyens un meilleur verdissement de leur environnement urbain.

Le plan devrait comporter en outre : une analyse des problèmes actuels et à anticiper; un échéancier détaillé des actions accomplies et celles à entreprendre, à court et à moyen terme, pour résoudre ces problèmes; une description des actions prioritaires pour chacun des quartiers; des précisions sur le rôle des différents acteurs, y compris celui des citoyens. La démarche devrait s'appuyer sur les résultats récents des études scientifiques relatives aux changements climatiques et indiquer les mesures qui s'imposent pour en atténuer les effets.

## 2. La participation essentielle des citoyens et de leurs représentants aux conseils de quartier

Dans son texte de présentation, le maire de Québec souhaite que la « vision » de la Ville de Québec puisse « inspirer la participation citoyenne ». Mais le document « Place aux arbres » ne précise pas quelle est la place que la Ville de Québec réserve aux citoyens pour réaliser sa « vision » du développement de la forêt urbaine. Nous croyons pourtant que l'invitation est lancée et que la Ville de Québec saura répondre adéquatement aux attentes des citoyens appelés eux-aussi à collaborer à ce projet qui les concerne au premier chef. En réponse à cette invitation, les membres des conseils de quartiers, en collaboration avec différents partenaires, ne demanderaient pas mieux que d'apporter leur collaboration à l'élaboration d'un Plan stratégique d'intervention pour la protection et l'amélioration de la forêt urbaine. Nous sommes persuadés que le développement de nos quartiers repose sur une collaboration étroite entre les divers intervenants, de même que sur un plus grand respect de notre environnement forestier.

## 3. Nos propositions pour faire de Québec une « ville verte » dès 2016

Pour 2016, la Ville a ajouté, en annexe à son document, une série de mesures sous le titre «Actions prévues en 2016.» Ces actions nous laissent perplexes car, là aussi, elles sont annoncées par des verbes d'actions, sans apporter de précisions sur la façon dont elles seront réalisées pour atteindre les objectifs et les engagements pris par la Ville.

Parmi les actions proposées par la Ville, nous en avons retenu certaines que nous jugeons prioritaires. Ces mesures devraient cependant s'inscrire, comme nous l'avons mentionné précédemment, dans un plan stratégique d'intervention, avec un échéancier, des actions et

---

<sup>4</sup>[http://www.gatineau.ca/docs/la\\_ville/participation\\_citoyenne/consultations\\_publicques/consultations\\_publicques\\_2011/projet\\_plan\\_gestion\\_arbres\\_boises/projet\\_plan\\_gestion\\_arbres\\_boises.fr-CA.pdf](http://www.gatineau.ca/docs/la_ville/participation_citoyenne/consultations_publicques/consultations_publicques_2011/projet_plan_gestion_arbres_boises/projet_plan_gestion_arbres_boises.fr-CA.pdf)

<sup>5</sup> Toronto's Strategic Forest Management Plan (PDF)

des mesures précises (situation actuelle, problèmes décelés, solutions envisagées, quartiers visés, acteurs éventuels et rôle des citoyens, etc.).

**a) Le verdissement maximal de nos quartiers et la protection de nos grands arbres**

Tout en poursuivant les programmes municipaux de plantation et d'entretien des arbres, il faudrait certes plus que doubler la quantité des arbres le long des artères urbaines, comme la Ville souhaite le faire, mais en plus identifier des endroits de plantation pour de nouveaux arbres de grandes dimensions. Ces actions doivent être entreprises en tenant compte des menaces - pour la forêt urbaine et la vie des habitants des quartiers - que présentent la pollution de l'atmosphère et des sources d'eau potable, la congestion automobile, dont le parc va chaque année en augmentant, le développement d'îlots de chaleur (secteurs à identifier selon les quartiers), l'inondation de secteurs d'habitations, l'érosion, le ravinement et l'effondrement des sols, sans compter les pressions très fortes pour la densification des quartiers, de même que les maladies et le vieillissement de notre patrimoine forestier urbain, qu'il faudra remplacer, tôt ou tard, par des arbres de grandes dimensions (diamètres et essences à préciser), si l'on veut conserver un indice de canopée équivalent à celui qu'ils procuraient.

**b) L'importance de conserver et de développer à leur maximum les couverts forestiers**

Les résidents des quartiers sont de plus en plus conscients de l'importance de conserver et de développer les couverts forestiers qui ajoutent à la beauté et à la valeur de leurs quartiers. Ils souhaitent donc que la coupe des arbres matures, pour faire place à des constructions d'immeubles, ne sera plus autorisée qu'à la suite d'une analyse de chaque situation. Les arbres éliminés devraient cependant être remplacés par des arbres de bonnes dimensions et d'essences de qualité. La réglementation devrait intégrer les meilleures pratiques et les techniques les plus récentes pour protéger et conserver les arbres en place tout en permettant de lutter contre les effets des changements climatiques.

**c) La détermination de l'indice de canopée, par quartiers et par secteurs d'activités**

Il faudrait établir cet indice non seulement par arrondissement, comme le propose la Ville pour l'arrondissement de la Cité-Limoilou et le quartier Vanier, mais également à partir du périmètre d'urbanisation, pour chacun des quartiers et par type d'utilisation du sol : résidentiels (uni et multi) familiaux, commerciaux, institutionnels, moyens de transports, etc., et ce, afin d'établir un meilleur équilibre du couvert végétal entre chacun des quartiers. La Ville de Québec devrait rendre publiques ces renseignements de façon à ce que les citoyens prennent conscience de l'importance de connaître l'indice de canopée de leur quartier. Cet indice sert à mesurer le couvert de verdure d'un quartier, par exemple, mais également de l'ensemble du territoire d'une municipalité. Les citoyens pourraient ainsi mieux identifier les endroits où se créent des îlots de chaleur et proposer des

solutions qui permettraient à la Ville de Québec de corriger la situation. La carte interactive sur les îlots de chaleur est accessible sur l'hyperlien de la note 6 dans le paragraphe suivant en zoomant sur le territoire de la Ville de Québec.

**d) La création d'îlots de fraîcheur, de mini-parcs urbains et de plans d'eau**

Il ne faudrait pas se limiter timidement à la création d'un seul îlot de fraîcheur sur un « site minéral », comme le propose la Ville, car il devient de plus en plus urgent d'en créer davantage de façon à éliminer les nombreux îlots de chaleurs<sup>6</sup> qui se forment en milieu urbain. Il serait par ailleurs intéressant de connaître chacun des endroits que la Ville de Québec identifie comme un « site minéral ». Quant aux îlots de fraîcheur, qui pourraient être créés dans notre environnement, plutôt asphalté par endroit, ils contribuent, non seulement à rendre plus agréable la vie des quartiers, mais encore ils forment une barrière protectrice contre les rayons du soleil, les vents et les bruits de la circulation, tout en favorisant une meilleure absorption de l'eau lors des pluies abondantes. Les parcs urbains se révèlent ainsi des lieux de détente recherchés des résidents, mais aussi des visiteurs de passage. Pourquoi ne pas offrir à tous ces promeneurs des endroits bien aménagés en y intégrant des buvettes et des toilettes?<sup>7</sup>

Il y aurait lieu également de prévoir la création de plans d'eau (outre quelques rares piscines extérieures) pour contrecarrer les îlots de chaleur qui se forment dans les quartiers, en été. En hiver, ces espaces peuvent se transformer en patinoires, lesquelles deviennent alors des lieux d'animation de la vie de quartier.

**e) La poursuite des travaux effectués dans le coteau-Sainte-Genève**

Le coteau-Sainte-Genève n'est pas mentionné comme lieu d'intervention de la Ville dans « Place aux arbres », ni dans les « Actions prévues pour 2016 ». Pourtant, le coteau Sainte-Genève<sup>8</sup> constitue un couvert forestier tout à fait exceptionnel qui relie le quartier Saint-Jean-Baptiste, le quartier Montcalm et le quartier Saint-Sacrement. Le coteau forme une barrière protectrice naturelle entre les secteurs de la Basse et de la Haute Ville, en plus de constituer un milieu forestier incomparable pour la protection des espèces animales et forestières. Dès lors, le coteau pourrait devenir un lieu propice pour les promeneurs des différents quartiers, à la condition que l'on s'engage à poursuivre les travaux déjà entrepris pour faire de ce lieu un legs patrimonial, à la fois pour les résidents actuels et les générations futures.

---

<sup>6</sup> <http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/gouvouvert/?id=temperature>

<sup>7</sup> « Comment anesthésier une place publique », Jean-Claude Marsan, *Le Devoir*, 12 janvier 2016, p.B-5.

<sup>8</sup> Coteau Sainte Genève, Concept d'aménagement de la promenade. Ville de Québec, (2000).

## Conclusion

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures qui nous tiennent particulièrement à cœur et que nous souhaitons voir se concrétiser, dès 2016, dans un Plan stratégique de gestion de la forêt urbaine. En terminant, nous formons également le vœu que la Ville de Québec adopte, le plus rapidement possible, une « **Charte de l'arbre** », afin de devenir vraiment, à l'exemple d'autres grandes villes, une « ville verte », ce qui augmenterait indéniablement son pouvoir d'attraction touristique et économique. Une ville verte, c'est une ville où il fait bon vivre! Une ville qui fait la fierté des résidents, et qui suscite, chez d'autres citoyens, le désir de venir y habiter!

Yvan Lajoie, rédacteur  
Quartier Saint-Sacrement

Nicole Moreau, collaboratrice  
Quartier Montcalm

Québec, 31 janvier 2016